



un grand projet d'avenir pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par **tonino 13**, le **17/12/2014** à **23:38**

bon soir

j'ai un grand projet d'avenir pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

un projet qui peut conquérir, le parc Astérix et Disneyland...

je demande des renseignements sur les droits que je peux avoir sur mon idée pour le projet.

et est-ce qu'il y a un bureau spécial à la commune de Marseille pour ce genre de projet.

merçi

Par **Sleeper**, le **18/12/2014** à **00:21**

De quels droits parlez-vous ? Une simple idée n'est pas protégée par la loi. Même si elle va conquérir le parc Astérix, Disneyland et la maison de la dame de Haute-Savoie (tant qu'à faire).